



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



SOIXANTE-SIXIÈME REUNION
WASHINGTON, D.C. – 21 OCTOBRE 2007

DC/S/2007-0047(F)

Le 21 octobre 2007

Déclaration de

M. James M. Flaherty
Ministre des Finances
Canada

Pour le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de Belize, du Canada, de la Dominique, de la Grenade, de la Guyane, de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-Et-Nevis, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent et les Grenadines.

**Déclaration préparée à l'intention du Comité du développement des conseils des
gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international**

**L'honorable Jim Flaherty
ministre des Finances du Canada**

pour le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de Belize, du Canada, de la
Dominique, de la Grenade, de la Guyane, de l'Irlande, de la Jamaïque, de St-Kitts-et-Nevis, de
Sainte-Lucie, et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Washington, D.C., le 21 octobre 2007

Au nom des pays que je représente, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Robert Zoellick à titre de nouveau président de la Banque mondiale. M. Zoellick assume ses fonctions à un moment charnière pour la Banque, mais je suis convaincu que sa vaste expérience et ses connaissances approfondies, conjuguées à l'engagement solide pris par la direction et le personnel de la Banque, feront en sorte que celle-ci s'acquittera efficacement de son mandat en matière de développement.

Une bonne part de notre rencontre d'aujourd'hui a été consacrée au rôle futur que doit jouer la Banque mondiale. Nous estimons que deux volets doivent être abordés lors de nos discussions entourant l'orientation stratégique de la Banque. Premièrement, les actionnaires et la Banque doivent concerter leurs efforts afin de bien centrer le rôle de cette institution et, deuxièmement, la structure de gouvernance de celle-ci doit renforcer son obligation de rendre compte et son efficacité. Le succès de ces efforts repose entièrement sur une solide gérance financière, aujourd'hui et demain.

Un rôle ciblé pour la Banque mondiale

D'importants progrès ont déjà été réalisés. Nous applaudissons tout particulièrement à la liste des priorités clés visant l'avancement de la Banque que le président Zoellick a dressée, priorités qui s'appuient sur l'analyse réfléchie menée dans le cadre du processus d'établissement de la stratégie à long terme. Il ne fait aucun doute que les possibilités et les défis mentionnés par le président sont importants pour l'institution. Or, ces priorités globales, et les stratégies sectorielles détaillées, doivent maintenant être transposées en une vision d'ensemble pour le Groupe de la Banque mondiale, ce qui constitue tout un défi. Nous demandons instamment au président de travailler en étroite collaboration avec le Conseil d'administration pour veiller à ce que la dernière main soit mise à la stratégie de sorte qu'elle soit instaurée en temps opportun.

L'orientation stratégique de la Banque doit rejoindre ses compétences névralgiques et ses avantages comparatifs. À ce chapitre, nous faisons ressortir quatre points clés :

- Premièrement, pour progresser, la Banque devra relever le défi qui consiste à mettre en œuvre sa stratégie de manière à en assurer la pertinence au niveau des pays. Elle doit surtout arriver à équilibrer ses stratégies de développement déterminées par les pays – qui revêtent une importance absolue quant à l'obtention de résultats sur le terrain – et la nécessité de cibler son soutien sur les secteurs où elle jouit d'un avantage comparatif. Cette situation se révélera particulièrement exigeante pour la Banque à mesure qu'elle assume un rôle plus vaste dans des dossiers mondiaux. Quant à nous, nous sommes d'avis que les actionnaires doivent reconnaître que la Banque doit se montrer plus sélective et

concentrer ses efforts sur les secteurs où elle est assurée d'exercer la plus grande incidence possible.

- Deuxièmement, plus de mesures s'imposent pour veiller à ce que les donateurs coordonnent leurs efforts en fonction d'une seule stratégie dirigée par les pays. À cette fin, la Banque se doit de poursuivre ses efforts pour conclure des partenariats avec d'autres donateurs et avec le système des Nations Unies, surtout en ce qui concerne les États fragiles. Pour y arriver, il faudra arriver à la répartition optimale des tâches et, à ce chapitre, la Banque devrait mieux cerner ses forces et ses faiblesses par rapport aux autres. Il est tout aussi important que les institutions qui composent le Groupe de la Banque mondiale collaborent et soutiennent l'objectif global qu'est la réduction de la pauvreté. À cet égard, nous sommes heureux de constater que la Société financière internationale (SFI) a transféré 1,75 milliard de dollars américains à l'Association internationale de développement (IDA) pour l'aider à se concentrer davantage sur le développement du secteur privé, puisque la vigueur du secteur privé est le gage d'une croissance soutenue.
- Troisièmement, la Banque doit se pencher davantage sur les moyens novateurs de mobiliser et d'utiliser les investissements du secteur privé. Cet élément revêt une importance particulière dans l'examen que mène la Banque sur le rôle qu'elle doit jouer au plan de la fourniture de biens collectifs mondiaux, notamment dans les secteurs de la santé et des changements climatiques. La taille des problèmes financiers associés à ces dossiers dépasse la portée de ce que les gouvernements sont en mesure de fournir eux-mêmes, et nous ne pouvons nous attendre à réussir si ce défi n'est pas également relevé sur les marchés.
- Quatrièmement, il sera capital d'obtenir des résultats. Il est essentiel de recueillir des données exactes, opportunes et utiles pour bien comprendre les progrès réalisés et les défis qui subsistent. Puisque la capacité d'un pays de recueillir et d'évaluer des statistiques est cruciale dans le cadre des efforts de surveillance des résultats, nous devons continuer d'appuyer le Programme de renforcement des capacités statistiques de la Banque. Or, il est encore plus difficile de mesurer les résultats dans le contexte des biens collectifs mondiaux.

Nous profitons également de l'occasion pour féliciter la Banque pour les travaux significatifs qu'elle a réalisés dans plusieurs domaines.

États fragiles : Les travaux que la Banque exécute dans les États fragiles viennent renforcer ceux de donateurs bilatéraux, comme le Canada et l'Irlande, dans un certain nombre de pays, dont l'Afghanistan, Haïti et le Soudan. Le soutien qu'elle accorde aux États fragiles intègre judicieusement les nouvelles pratiques exemplaires, notamment la prestation d'une aide financière à plus long terme dans le cadre de la Quinzième reconstitution des ressources de l'IDA. Le renouvellement proposé de la coopération avec le système des Nations Unies, qui se fonde sur une répartition claire des tâches, arrive à point nommé. Le Canada et l'Irlande appuient de manière notable le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (FASRA). Nous sommes d'avis qu'il constitue un modèle de « pratiques exemplaires » pour structurer et gérer les fonds de fiducie dans des situations postérieures à des conflits. Nous devons tous veiller à ce que les résultats de développement solides du FASRA soient non seulement atteints, mais aussi mieux communiqués aux Afghans et aux intervenants externes.

IDA : Nous reconnaissons le rôle particulier que l'Association internationale de développement est appelée à jouer pour créer un environnement, ou une plate-forme, d'habilitation qui permettra d'exécuter avec succès les autres programmes bilatéraux et verticaux. Le Canada, l'Irlande et les États des Caraïbes soutiennent vigoureusement les travaux de la Banque pour venir en aide aux pays les plus pauvres. Nous estimons que les contributions versées à l'IDA sont judicieuses. Et c'est pourquoi nous applaudissons aux engagements récents de la SFI et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) de verser 3,5 milliards de dollars américains dans le cadre de la Quinzième reconstitution des ressources de l'IDA. Nous attendons avec impatience la rencontre des délégués de l'IDA, qui doit se tenir le mois prochain à Dublin (Irlande), et nous espérons un aboutissement heureux de la Quinzième reconstitution.

Petits États : La promotion du programme de développement doit tenir compte des défis particuliers que doivent relever les petits États, particulièrement dans la région des Caraïbes. Le mécanisme d'assurance contre les catastrophes dans les Caraïbes et l'étude sur le corridor des versements Canada-Caraïbes représentent deux initiatives importantes dans la région. Cependant, la criminalité et la violence sont devenues un problème de taille en matière de développement, non seulement dans cette région mais aussi à l'échelle mondiale, comme ONU-Habitat le signalait dernièrement dans un rapport. Cette tendance, surtout chez les jeunes hommes, est à la hausse et mine les efforts d'amélioration de la gouvernance, des climats d'investissement et d'intégration régionale. La communauté internationale doit se pencher de nouveau attentivement sur cette question.

Saine gouvernance et reddition de comptes

Au moment de redéfinir et de cibler son orientation stratégique, la Banque se doit de reconnaître les questions liées à la gouvernance et de suivre l'évolution de l'économie mondiale pour assurer sa propre légitimité et crédibilité. Les actionnaires doivent entamer un débat sérieux sur la manière de faire avancer le dossier et sur l'établissement d'un processus assorti de calendriers définis d'avance.

Depuis longtemps, on s'inquiète de la question des voix exprimées à la Banque mondiale, comme ce fut le cas au Fonds monétaire international (FMI). Malgré les liens existant entre les structures de participation du FMI et de la Banque mondiale, les discussions entourant la réforme de la Banque mondiale doivent tenir compte des divergences en matière de structures de propriété ainsi que des rôles différents que les deux institutions assument dans la communauté mondiale.

Nous serions prêts à accepter un programme prévoyant au moins le doublement des voix de base afin d'améliorer le droit de vote des membres les plus petits et les plus pauvres de la Banque. Toutefois, pour veiller à ce que tous les membres en développement en profitent, nous serions par ailleurs favorables à des propositions d'augmentations sélectives du capital. Il importera de s'assurer que les éventuels rajustements des participations continuent de se fonder principalement sur le poids de chaque membre dans l'économie mondiale. De plus, nous devons porter attention à la nécessité de préserver la capacité de la BIRD de contracter sur les marchés de capitaux internationaux des emprunts aux taux d'intérêt les moins élevés qui soient.

Or, la réforme de la voix exprimée pourrait tirer parti d'une approche à plusieurs volets qui va bien au-delà des hausses des votes de base et des augmentations du capital. Nous serions disposés à examiner des moyens de faire en sorte que la Banque reconnaisse mieux le soutien solide et constant que des membres n'hésitent pas à lui accorder, notamment par l'entremise des contributions à l'IDA et des autres dépenses de la Banque au titre de l'aide publique au développement. À ce chapitre, nous encourageons les pays en développement à utiliser au

maximum leur part des ressources de l'IDA. L'institution doit aussi trouver la meilleure façon d'attirer des candidats compétents de pays en développement à des postes de haute direction. À ce propos, je félicite la Banque d'avoir nommé M^{me} Ngozi Okonjo-Iweala au poste de directrice générale.

Une gérance financière rigoureuse

La nécessité d'assurer une gérance financière rigoureuse, sur laquelle repose l'avancement d'une solide Banque mondiale, sous-tend l'ensemble des efforts que nous déployons. Le modèle opérationnel de la Banque doit évoluer si nous voulons qu'il continue de satisfaire aux demandes des membres et de fournir les services qui réussissent à traiter de l'éventail des besoins du développement. C'est pourquoi, je demande instamment que soit mené un examen exhaustif de la situation financière à long terme de la Banque, et ce, dans le dessein de cerner des gains d'efficacité appréciables ainsi que de mieux comprendre les pressions croissantes sur les revenus nets et les possibilités de mettre les ressources de la Banque à contribution pour combler les besoins en matière de développement. Un tel examen devrait constituer une composante importante du processus d'établissement de la stratégie à long terme.